



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge le 9 septembre 2026 à 19 h, à la salle du conseil, située au 25, rue l'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro 2026-40072

Nature et effets : La demande vise à permettre de regrouper deux lots en reportant les frais de redevance pour fins de parcs et terrains de jeux de 8% à l'émission du permis de construction, alors que la réglementation ne le permet pas.

Localisation : Lots 6 237 598 et 6 237 599 du cadastre du Québec
Route 117 Sud
Matricules : 3138-64-6510 et 3138-73-0839

Numéro 2026-40075

Nature et effets : La demande vise à régulariser l'implantation d'une verrière à 18,13 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que la marge de recul minimale est de 20 mètres.

Localisation : Lot 6 139 460 du cadastre du Québec
90, chemin de la Rive
Matricule : 2639-15-0791

Numéro 2026-40082

Nature et effets : La demande vise à régulariser l'aménagement d'un quai de 4,45 mètres de largeur, épousant les formes du muret existant, alors que la largeur maximale permise est de 3 mètres.

Localisation : Lot 5 995 445 du cadastre du Québec
2200, chemin du Lac-Lanthier Ouest
Matricule : 3248-03-2376

Numéro 2026-40083

Nature et effets : La demande vise à permettre le retrait de la marge de recul latérale droite exigée de 2 mètres par rapport à la limite municipale pour une propriété située sur le territoire de deux municipalités.

Localisation : Lot 5 995 921 du cadastre du Québec
3341, chemin du Lac-Vert
Matricule : 2049-03-1523

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 19^e JOUR D'AOÛT 2026

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe